

Cote du document: EB 2017/LOT/P.7
Date: 20 juillet 2017
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêt et don au Royaume des Tonga pour le Projet d'innovation rurale aux Tonga – Phase II

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Ron Hartman
Directeur dans le pays
Division Asie et Pacifique
téléphone: +62 21 2980 2300
courriel: r.hartman@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef de l'Unité des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb@ifad.org

Pour: Approbation

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du projet	2
A. Zone d'intervention et groupe cible	2
B. Objectif de développement du projet	3
C. Composantes/résultats	3
III. Exécution du projet	3
A. Approche	3
B. Cadre organisationnel	4
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	4
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	5
E. Supervision	6
IV. Coût, financement et avantages du projet	6
A. Coût du projet	6
B. Financement du projet	7
C. Résumé des avantages et analyse économique	8
D. Durabilité	8
E. Identification et atténuation des risques	9
V. Considérations d'ordre institutionnel	9
A. Respect des politiques du FIDA	9
B. Alignement et harmonisation	9
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	10
D. Participation à l'élaboration des politiques	10
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	11
VII. Recommandation	11
Appendices	
I. Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	1
II. Logical framework (Cadre logique)	9

Sigles et acronymes

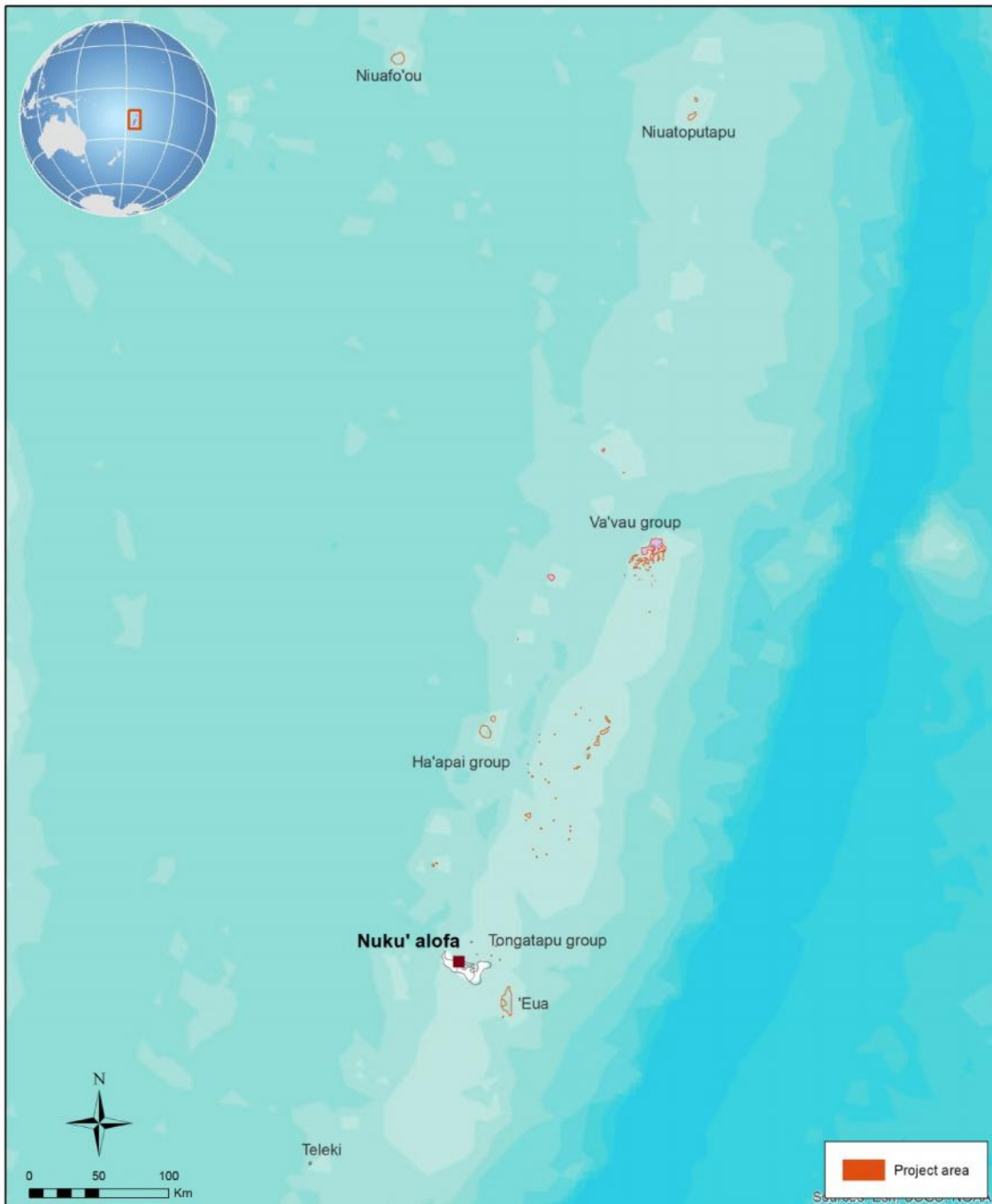
CCP	Comité consultatif pour le projet
CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
CSDT	Cadre stratégique de développement des Tonga
MAAFP	Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, des forêts et des pêches
MFPN	Ministère des finances et de la planification nationale
PDAC	Plan de développement agricole communautaire
PDC	Plan de développement communautaire
PTBA	Plan de travail et budget annuel
S&E	Suivi-évaluation
TREI	Taux de rentabilité économique interne

Carte de la zone du projet

Tonga

Projet d'innovation rurale aux Tonga – Phase II

Rapport du Président



Source: FIDA; 20/02/2017

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Royaume des Tonga

Projet d'innovation rurale aux Tonga – Phase II

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/bénéficiaire:	Royaume des Tonga
Organisme d'exécution principal:	Tonga Trust pour l'intégration des innovations en matière de développement rural (MORDI TT)
Coût total du projet:	10,91 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	1,09 million de DTS (équivalant approximativement à 1,5 million d'USD)
Montant du don du FIDA:	1,09 million de DTS (équivalant approximativement à 1,5 million d'USD)
Conditions du prêt du FIDA:	Particulièrement favorables: délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de 0,75% l'an
Déficit de financement:	3,76 millions d'USD
Contribution de l'emprunteur/du bénéficiaire:	2,7 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	1,4 million d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur du Royaume des Tonga pour le Projet d'innovation rurale aux Tonga – Phase II, telle qu'elle figure au paragraphe 50.

Proposition de prêt et don au Royaume des Tonga pour le Projet d'innovation rurale aux Tonga – Phase II

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Le Royaume des Tonga est un petit État insulaire du Pacifique qui compte 103 036 habitants. Il couvre une superficie terrestre de 718 kilomètres carrés comprenant 170 îles réparties sur 700 000 kilomètres carrés d'océan. L'acuité et l'ampleur de la pauvreté se sont fortement accrues au cours de la dernière décennie. C'est dans les îles périphériques que la misère a le plus fortement progressé. La moitié environ de la population pauvre des Tonga vit dans les zones rurales de Tongatapu, l'île principale.
2. Quelque 85% des habitants vivent en milieu rural, où l'agriculture et la pêche sont les principaux moyens de subsistance. Les communautés rurales ont recours aux cultures vivrières traditionnelles de plantes racines pour assurer leur sécurité alimentaire, l'emploi et la génération de revenus. En dépit d'une résilience sous-jacente, plusieurs facteurs aggravent fortement la vulnérabilité de la population rurale, comme le changement climatique et les maladies endémiques non contagieuses provoquées par la malnutrition et un régime alimentaire pauvre. La population rurale diminue. L'émigration et le fait que les jeunes ne soient pas incités à rester en milieu rural conduisent à une pénurie de main-d'œuvre agricole, au vieillissement de la population d'agriculteurs et à l'abandon des parcelles allouées. Cette situation a des conséquences pour l'autosuffisance à long terme dans les denrées de base et crée un déséquilibre au profit des importations.
3. L'agriculture représente 18% du PIB, 90% du total des exportations (pêche et agriculture) et environ 35% de l'emploi. En 2015, 86% des ménages pratiquaient l'agriculture, et quelque 70% la pêche. Mais ces deux secteurs connaissent la stagnation depuis 2011. Une grande partie des terres agricoles productives des Tonga ne sont pas cultivées, car l'investissement dans des zones reculées n'est pas très attrayant compte tenu de la faible rentabilité. Le secteur privé formel est dominé par des services largement déterminés par le montant des transferts d'argent des travailleurs émigrés, et présente donc un potentiel de croissance et un pouvoir d'achat limités. Par conséquent, les contraintes structurelles sous-jacentes qui pèsent sur la performance économique des Tonga, ajoutées à l'évolution récente de l'économie mondiale, ont entraîné une baisse du revenu réel de nombreux ménages.
4. Les Tonga font largement appel aux financements extérieurs (essentiellement l'aide au développement): c'est l'un des pays les plus dépendants des transferts d'argent au monde. En 2014, les transferts d'argent étaient équivalents à 114 millions d'USD (Banque mondiale, 2014); ils émanaient de quelque 30 000 émigrés vivant à l'étranger (Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, 2015). Aux Tonga, les transferts d'argent de parents émigrés à l'étranger représentent une proportion considérable des revenus de la quasi-totalité des ménages.

5. Le pays se classe au troisième rang des pays les plus exposés au risque de catastrophes naturelles dont la fréquence et l'intensité augmentent sous l'effet du changement climatique. Du fait des chocs économiques successifs et de la persistance de l'émigration, ajoutés à l'urbanisation croissante, les systèmes de protection sociale traditionnels et informels restent fortement sollicités et la vulnérabilité des pauvres ne cesse de s'aggraver. Bien que les transferts d'argent aient jusqu'à maintenant permis de réduire la pauvreté, ils ont aussi eu pour corollaire de renforcer la dépendance et d'élever les attentes en matière de niveau de vie, qui sont aujourd'hui difficiles à satisfaire au sein des communautés traditionnelles des Tonga.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

6. Le Projet d'innovation rurale aux Tonga – Phase II fait fond sur la réussite de la première phase d'investissement, mise en œuvre de 2012 à 2017. La première phase a obtenu des résultats importants et produit un impact sur les politiques en améliorant les moyens de subsistance de communautés vivant sur les îles périphériques éloignées, grâce à l'amélioration de la planification communautaire et de la fourniture de biens et services publics et privés. La deuxième phase reproduira cette approche à l'échelle nationale en s'attachant avant tout à renforcer la résilience aux effets du changement climatique et aux événements climatiques extrêmes.
7. La phase II est alignée sur le Cadre stratégique de développement des Tonga 2015-2025 (CSDT), la politique actuelle en matière de changement climatique et le Plan pour le secteur agricole. Le projet appuie l'objectif B du CSDT, à savoir un développement rural et urbain plus inclusif, durable et équilibré sur tous les groupes d'îles. Le CSDT reconnaît que: i) la dispersion de la population sur une multitude de petites îles présente des défis pour un développement inclusif par l'accès aux infrastructures et aux services; et ii) il est nécessaire d'améliorer l'équilibre, et donc l'allocation des ressources, entre le développement rural et urbain sur les différents groupes d'îles. La phase II du projet contribuera à réaliser l'objectif du Plan pour le secteur agricole qui vise à maximiser la contribution de l'agriculture à la croissance économique des Tonga et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle face à l'évolution de l'économie mondiale, au changement climatique et à la multiplication des catastrophes naturelles.
8. La phase II est pleinement alignée sur le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025, sur la stratégie du Fonds pour les petits États insulaires en développement et sur son approche du partenariat dans le Pacifique, dont l'objectif est d'aider la population rurale des îles du Pacifique à atteindre la sécurité alimentaire et à bénéficier de moyens de subsistance durables et résilients. Elle est aussi conforme à la note de stratégie de pays pour les Tonga.

II. Description du projet

A. Zone d'intervention et groupe cible

9. Zone d'intervention. Alors que la phase I se concentrait sur les îles périphériques, la phase II s'inscrit dans un cadre national n'excluant que les grandes villes et les communautés ne comptant que très peu de ménages.
10. Groupe cible. Le groupe cible comprend les femmes, les hommes et les jeunes pauvres vivant en milieu rural. La stratégie de ciblage de la phase II associe l'autociblage et des mesures opérationnelles spécifiques qui assurent des processus inclusifs et équitables. Les estimations du groupe cible font état de 5 190 ménages représentant 28 650 personnes au sein de 122 communautés.

B. Objectif de développement du projet

11. La phase II vise à améliorer et à rendre plus résilients les moyens de subsistance de la population rurale des Tonga. Son objectif en matière de développement est de permettre aux communautés de planifier et de gérer des infrastructures résilientes et des activités de subsistance (veiller à la sécurité alimentaire et à la qualité de la nutrition, notamment).

C. Composantes/résultats

12. Composante 1. L'objectif de développement des communautés vise à accroître la résilience des infrastructures communautaires construites aux normes requises. C'est la suite de la composante n° 1 de la phase I du projet (également intitulée "développement des communautés"), et son objectif est de couvrir la totalité du pays d'ici à la fin de la phase II. La sous-composante 1.1 appuiera la préparation de plans de développement communautaire (PDC) dans les communautés ciblées, et servira de fondement à la sous-composante 1.2. Cette deuxième sous-composante appuiera la mise en place d'infrastructures communautaires résilientes sur la base des PDC; les activités seront centrées sur la construction, l'exploitation et la maintenance de petites infrastructures économiques prioritaires.
13. Composante 2. L'objectif concernant des moyens de subsistance durables vise à renforcer la résilience des moyens de subsistance économiques par l'adoption de systèmes de production agricole intelligents face au climat et sensibles aux enjeux nutritionnels. La sous-composante 2.1 appuiera l'élaboration de plans de développement agricole communautaires (PDAC) qui comprendront des activités relatives au changement climatique et le souhait exprimé des communautés à l'égard d'un soutien pour améliorer leurs moyens de subsistance économiques. La sous-composante 2.2 aidera les agriculteurs qui adoptent des pratiques améliorées et résilientes face au climat pour rendre leurs moyens de subsistance plus durables i) en améliorant les systèmes de production vivrière fondés sur l'agroforesterie qui sont mis en œuvre sur les parcelles allouées¹ et dans les fermes pilotes; ii) en améliorant la gestion des jardins potagers pour les rendre plus productifs; iii) en soutenant la production agroforestière de matières premières pour l'artisanat; et iv) en construisant des ateliers de tissage pour les femmes.
14. Composante 3. L'objectif de gestion et de coordination du projet vise à renforcer les capacités de gestion de projet afin de mettre en œuvre et de suivre les activités du projet; le principal résultat de cette composante devrait être une gestion de projet efficace.

III. Exécution du projet

A. Approche

15. D'après la théorie du changement appliquée dans la phase II, le renforcement des capacités communautaires en matière de planification et de mise en place d'infrastructures durables, s'il est couplé à des investissements dans des systèmes de production agricole résilients, contribuera à la création de moyens de subsistance améliorés et durables pour les ménages vulnérables. Des dimensions implicites dans cette approche sont le renforcement de la résilience aux effets du changement climatique et l'amélioration de la nutrition des ménages. Le projet applique une approche de développement communautaire à l'expansion des possibilités économiques en aidant les bénéficiaires à devenir autonomes, mais aussi en leur fournissant des apports techniques comme la gestion durable des ressources et des services techniques ciblés. Les activités du projet sont complémentaires et, lors de leur mise en œuvre par les communautés ciblées, elles s'enchaînent de façon à créer des synergies pour mettre en place des moyens de subsistance améliorés, durables et intelligents face au climat. La création de communautés rurales cohésives et unies

¹ Parcelles de 3,2 hectares de terres arables officiellement enregistrées au niveau national et léguées par héritage au fils aîné.

grâce aux activités de la composante 1 (planification et construction d'infrastructures communautaires résilientes) servira de socle pour concevoir et mettre en œuvre la composante 2 (moyens de subsistance économiques durables).

16. La phase II s'appuie sur les enseignements tirés de la phase I, à savoir: i) éviter la complexité en se concentrant sur quelques contraintes majeures pesant sur l'agriculture et le développement rural; ii) mettre l'accent sur la complémentarité des composantes en associant des activités communes générant des revenus avec l'utilisation de mécanismes de ciblage; iii) renforcer et autonomiser les communautés rurales pour qu'elles influent davantage sur les politiques adoptées et pour qu'elles participent aux processus gouvernementaux de planification et de soutien sectoriel qui peuvent mener à une expansion durable des moyens de subsistance des communautés; iv) veiller à ce que les questions de vulnérabilité face au changement climatique et à la sur- et sous-alimentation soient intégrées à toutes les activités du projet; et v) minimiser les risques en adoptant des approches éprouvées.

B. Cadre organisationnel

17. Le projet adoptera les dispositions d'exécution qui ont bien fonctionné durant la phase I, avec quelques ajustements dans le ciblage et l'approche fondée sur l'apprentissage. Le Ministère des finances et de la planification nationale (MFPN) représentera l'emprunteur/le bénéficiaire. L'organisme chef de file du projet sera le Tonga Trust pour l'intégration des innovations en matière de développement rural (MORDI TT), une ONG locale qui a exécuté la phase I sur la base d'un mémorandum d'accord avec le MFPN. Cette association sera responsable devant le MFPN, et un comité consultatif pour le projet (CCP) sera établi pour guider la mise en œuvre du projet dans les domaines de la gouvernance, des politiques, de la mise en réseau avec d'autres organisations et de la vue d'ensemble stratégique du projet. MORDI TT créera une unité de gestion de projet (UGP) qui appuiera la mise en œuvre du projet.
18. Ces dispositions se fondent sur une évaluation de la capacité d'exécution de MORDI TT et sur une analyse des institutions menée pendant la phase de conception. En effet, la mise en œuvre de la phase I par MORDI TT: i) s'est avérée efficace et efficiente en fonction des coûts; ii) lui a permis d'établir une réputation crédible auprès des ONG et des organismes publics (intégration du processus de planification du PDC dans les processus de planification de l'administration nationale), comme en témoigne l'intérêt manifesté par les partenaires de développement pour le financement des priorités répertoriées dans les PDC; iii) a joué un rôle capital dans l'adoption du concept de PDC; iv) a innové en confiant aux agents municipaux le rôle d'agents locaux du développement; et v) a fait la preuve des robustes résultats obtenus après avoir mis en place un processus systématique de planification et de mise en œuvre du développement au niveau des communautés.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

19. Planification. Les processus de planification de la phase II seront harmonisés avec les processus de planification gouvernementaux et guidés par les PDC et les PDAC élaborés par les communautés. Le chargé de projet, en consultation avec les agents municipaux, préparera un projet de plan de travail et budget annuel (PTBA), le soumettra au conseil de MORDI TT pour examen et approbation, ainsi qu'au CCP pour examen. Les projets de PTBA seront ensuite présentés au MFPN et au Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, des forêts et des pêches (MAAFP), puis soumis au FIDA pour avis de non-objection.
20. Suivi-évaluation (S&E). Le système de S&E suivra l'avancement matériel et financier du projet, ainsi que les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du projet, et ce sera l'un des outils clés pour la gestion du projet. Les intrants, les produits, les processus et les effets directs feront l'objet d'un suivi au regard des

indicateurs du cadre logique, sur la base du système de gestion financière, des rapports du personnel et d'enquêtes. Des études spéciales viendront compléter ces informations à l'aide d'analyses approfondies de thèmes tels que: i) les facteurs de réussite pour la mobilisation et la motivation des jeunes; et ii) les stratégies d'investissement des transferts d'argent dans des opportunités productives sur le marché local. L'UGP recueillera des données de référence dans chaque communauté ciblée, conformément aux directives du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) du FIDA. Toutes les données seront désagrégées par sexe et par âge.

21. Gestion des savoirs. La gestion des savoirs consiste à: i) mener un dialogue avec les communautés ciblées et les partenaires d'exécution; ii) établir un cadre de S&E qui fournit des informations et des analyses pour étayer la prise de décisions de la direction au regard des indicateurs du cadre logique et des PTBA; iii) vérifier que les savoirs et les résultats sont dûment documentés et partagés avec toutes les parties prenantes; et iv) poursuivre l'étroite relation entre MORDI TT et le FIDA sur une large gamme d'activités de gestion des savoirs. Un élément ajouté en phase II est l'accent mis sur l'établissement de partenariats avec l'objectif de fournir des informations complètes et à jour aux principaux partenaires et parties prenantes.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

22. Gestion financière. Le MFPN représentera l'emprunteur/le bénéficiaire; il sera chargé d'avaliser le PTBA après approbation par le CCP; et il assumera la responsabilité globale du projet, y compris ses aspects fiduciaires. MORDI TT sera responsable des activités de gestion financière au quotidien, et notamment la comptabilité, l'établissement des rapports et la coordination de l'audit.
23. Le risque fiduciaire inhérent aux Tonga est considéré comme moyen. Le risque fiduciaire du projet a également été évalué comme moyen. En termes de gestion financière, la performance de la phase I n'a été jugée que "plutôt satisfaisante" par la dernière mission de supervision, ce qui semble indiquer des possibilités d'amélioration. Les audits financiers réalisés durant la phase I ont toujours été dénués de réserves. Cependant, quelques points faibles ont été observés en ce qui concerne la rotation du personnel, le respect des exigences du FIDA concernant les demandes de décaissement et les procédures de passation des marchés.
24. Les mesures visant à atténuer les risques fiduciaires durant la phase II seront les suivantes: i) rétention du personnel financier de la phase I, sous réserve d'une évaluation de la performance; ii) recrutement de personnel supplémentaire spécialement chargé des finances et de la passation des marchés; iii) amélioration du manuel financier et administratif rédigé pour la phase I, avec une description détaillée des processus comptables, de passation des marchés et de gestion documentaire; iv) recours à un système comptable automatisé et formation à son emploi (le logiciel actuel, utilisé pour la phase I, sera conservé sous réserve de l'évaluation par le FIDA; sinon, un autre logiciel pourra être acquis au démarrage du projet); v) soumission au MFPN et au FIDA de rapports financiers intermédiaires; vi) réalisation périodique d'audits de conformité par le Bureau de l'auditeur général, communiqués au MFPN et au FIDA, et portant sur l'examen des contrôles internes et des documents relatifs à la passation de marchés; vii) soumission des rapports d'audit au MFPN et au FIDA; viii) réalisation d'un audit interne tous les trois mois par le Bureau de l'audit interne du MFPN.
25. Les états financiers pour la phase II du projet seront préparés par MORDI TT selon les principes d'une comptabilité de caisse, et complétés si nécessaire par des données supplémentaires de façon à fournir le minimum d'informations prévues par les normes comptables internationales.
26. Audit. Un audit indépendant sera réalisé chaque année par le Bureau de l'auditeur général ou un cabinet d'audit privé, conformément aux normes d'audit internationales. L'auditeur sera sélectionné dans les six mois suivant le démarrage

du projet. Le FIDA a jugé satisfaisantes la qualité et la ponctualité des audits réalisés par des cabinets privés durant la phase I.

27. Flux de fonds. Le MFPN ouvrira un compte désigné libellé en dollars des États-Unis pour recevoir le prêt et le don du FIDA. Un compte de projet en monnaie locale sera également ouvert par MORDI TT aux fins des transactions ordinaires.
28. La passation des marchés sera effectuée conformément à la réglementation nationale en la matière, sous réserve que celle-ci soit compatible avec les Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets. Le Gouvernement tongan a mis à jour la réglementation de la passation des marchés publics en 2015. Les capacités en la matière ayant été recensées parmi les risques, des ressources humaines supplémentaires spécialisées seront allouées afin de faciliter l'exécution efficiente et efficace de la passation des marchés.
29. Gouvernance. Les Tonga ont pris des mesures pour améliorer leur performance en termes de bonne gouvernance, de responsabilisation, de transparence, de lutte contre la corruption, de sécurité et d'État de droit. Gage de sa volonté, le gouvernement poursuit les efforts de réforme engagés dans le cadre du Programme de réforme économique du secteur public, en vue d'améliorer l'efficacité des services publics en se concentrant sur trois domaines de la gestion du secteur public: l'administration publique, la gestion financière et la réforme des entreprises. Pour assurer une gouvernance efficace, le projet intégrera les mesures suivantes, qui seront suivies à l'aide d'un cadre de bonne gouvernance: i) transparence de l'information; ii) formation et renforcement des capacités; iii) mécanisme de recours pour les membres des communautés; iv) amélioration de la supervision et du suivi; et v) tolérance zéro à l'égard de la fraude et de la corruption.

E. Supervision

30. Le FIDA exercera la supervision à un rythme semestriel, les missions étant programmées de manière à coïncider avec l'élaboration des PTBA et l'approbation des demandes de retrait. Un examen à mi-parcours sera mené à la fin de la troisième année d'exécution du projet. Le FIDA a récemment renforcé sa présence dans les îles du Pacifique avec la nomination d'un coordonnateur sous-régional basé au bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) situé à Suva (Fidji). En outre, le FIDA a ouvert à Jakarta, en Indonésie, un bureau de pays dirigé par un directeur détaché dans le pays, qui est responsable des îles du Pacifique, ce qui permet d'assurer un suivi et un soutien plus continus.

IV. Coût, financement et avantages du projet

31. Le déficit de financement de 3,76 millions d'USD pourra être financé dans des cycles ultérieurs du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) (en vertu de conditions de financement à définir et sous réserve de procédures internes et de leur approbation ultérieure par le Conseil d'administration) ou par un cofinancement à déterminer pendant la mise en œuvre.

A. Coût du projet

32. Le coût total du projet est estimé à 10,91 millions d'USD sur une durée d'exécution de cinq ans. Le tableau 1 détaille la répartition indicative des coûts par composante. Le tableau 2 en donne la répartition indicative par catégorie de dépenses et par source de financement. Le coût total inclut les provisions pour aléas d'exécution et financiers, qui représentent respectivement 4% et 3% des coûts de base.
33. Les coûts du projet ont été calculés en prix courants des Tonga en juin 2016. La provision pour hausse des prix (3%) est en rapport avec les taux d'inflation internationaux et nationaux prévus sur la période d'exécution. Elle se fonde sur les projections d'inflation pour les Tonga (Banque asiatique de développement, mi-2016) et pour l'économie mondiale (Banque mondiale, indice de la valeur unitaire des produits manufacturés pour les pays du G5). Les coûts ont été calculés en

pa'anga des Tonga (TOP) et en dollars des États-Unis à un taux de change de 2,2 TOP pour 1,0 USD.

34. Environ 21% de la base de coût totale a été allouée à la composante 1, le développement des communautés. La majeure partie de ces coûts sera constituée par les PDC et les infrastructures communautaires résilientes. La composante 2 (moyens de subsistance économiques durables) se verra attribuer 36% de la base de coûts totale, la majeure partie servant à financer des moyens de subsistance économiques sous forme de dons. La composante 3, gestion et coordination du projet, est estimée représenter 43% de la base de coûts totale; elle inclut la fourniture d'un soutien technique et à l'élaboration des politiques, les activités de S&E et de gestion des savoirs, ainsi que la dotation en personnel, avec une importante contribution du gouvernement sous forme de fonctionnaires locaux assignés au projet. Le prêt et le don du FIDA financeront ensemble 25,2% de la composante 3. Pour assurer un démarrage rapide, le FIDA financera les coûts de démarrage admissibles à hauteur de 125 000 USD maximum.

Tableau 1
Coût du projet, par composante et par source de financement
(en milliers d'USD)

Composante	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Déficit de financement		Bénéficiaires		Emprunteur/ contrepartie		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1. Développement des communautés	279	12,2	279	12,2	997	43,6	424	18,5	309	13,5	2 288
2. Moyens de subsistance économiques durables	627	16,0	627	16,0	1 156	29,5	1 004	25,6	506	12,9	3 920
3. Gestion et coordination du projet	592	12,6	592	12,6	1 605	34,1			1 914	40,7	4 703
Total	1 498	13,7	1 498	13,7	3 758	34,4	1 428	13,1	2 730	25,0	10 911

B. Financement du projet

35. Les Tonga sont classées "orange" au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD). Par conséquent, le financement du FIDA sera octroyé à 50% sous forme de prêt et à 50% sous forme de don CSD. Le coût total du projet, qui s'élève à environ 10,91 millions d'USD, sera financé par: le FIDA, pour un total d'environ 3 millions d'USD (27,5% du total des coûts); les bénéficiaires, avec une contribution de 1,43 million d'USD (13%); et le gouvernement, à hauteur de 2,73 millions d'USD (25%). Un déficit de financement de 3,76 millions d'USD pourra être financé dans des cycles ultérieurs du SAFF (en vertu de conditions de financement à définir et sous réserve de procédures internes et de leur approbation ultérieure par le Conseil d'administration) ou par un cofinancement à déterminer pendant la mise en œuvre. Tableau 2

Coût du projet, par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Déficit de financement		Bénéficiaires		Emprunteur/ contrepartie		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
<i>Dépenses d'investissement</i>											
1. Travaux	573	11,3	573	11,3	1 836	36,3	1 428	28,3	643	12,7	5 053
2. Matériel et fournitures	31	42,5	31	42,5					11	15,0	73
3. Véhicules	20	42,5	20	42,5					7	15,0	47
4. Biens, services et intrants	123	26,5	123	26,5	148	31,9			69	15,0	463
5. Formation	163	29,6	163	29,6	142	25,9			82	15,0	550
6. Ateliers	30	24,4	30	24,4	45	36,2			19	15,0	124
7. Consultants	124	22,3	124	22,3	225	40,5			83	15,0	556
<i>Charges récurrentes</i>											
1. Traitements et indemnités	357	10,0	357	10,0	1 121	31,3			1 746	48,7	3 581
2. Dépenses de fonctionnement	77	16,6	77	16,6	240	51,8			70	15,0	463
Total	1 498	13,7	1 498	13,7	3 757	34,4	1 428	13,1	2 730	25,0	10 911

C. Résumé des avantages et analyse économique

36. Les avantages découleront: i) de la diminution des pertes en vies humaines et de la réduction des coûts de réparation, de transport et de communication résultant des nouvelles infrastructures résilientes face au climat; ii) de l'accroissement des revenus des ménages de source agricole (cultures annuelles et pérennes) et artisanale; iii) de l'amélioration de l'organisation, de l'autonomie et de la qualité de vie des communautés vivant dans des sites isolés; et iv) du renforcement de la sécurité alimentaire et de l'amélioration de la nutrition. Le projet bénéficiera au total à 6 349 ménages, soit 35 538 bénéficiaires.
37. Le taux de rentabilité économique interne (TREI) s'établit à 20%, et la valeur actuelle nette à 8 millions d'USD en appliquant un taux d'actualisation de 12%. Les analyses de sensibilité ont été réalisées à partir de changements apportés aux coûts et aux avantages (variation marginale et accumulation des avantages au fil du temps). Une hausse des coûts allant jusqu'à 30% abaisse le TREI à 16%, soit le même impact qu'un retard des bénéfices de deux ans. Une hausse de 20% des avantages du projet fait passer le TREI à 22%, alors qu'une diminution de 20% des avantages se traduirait par un TREI de 17%.

D. Durabilité

38. Les avantages de la phase I du projet se sont avérés très durables pour les ménages. La phase II portera à une plus grande échelle la mise en place de moyens de subsistance améliorés et durables pour les communautés rurales vulnérables: i) en aidant les bénéficiaires à mettre au point des processus de planification et de hiérarchisation des priorités au niveau des communautés et des ménages; ii) en faisant participer les bénéficiaires à l'élaboration, au financement, à l'exploitation et à la maintenance des infrastructures économiques communautaires ainsi que des investissements dans des moyens de subsistance durables; iii) en permettant aux bénéficiaires d'accéder aux marchés, aux services de microfinance ainsi qu'à des fermes-écoles et des services de vulgarisation agricole améliorés; et iv) en intégrant les méthodes de participation et d'apprentissage dans les PDC, les PDAC et les processus et systèmes de l'administration nationale.

39. MORDI TT est une ONG indépendante qui a acquis une expérience et une reconnaissance considérables grâce à sa réussite dans la mise en œuvre de la première phase du projet. Le fait que le gouvernement ait accepté de travailler en partenariat avec la société civile (et vice versa) pour exécuter la phase II reste une innovation dans le contexte des Tonga. Le projet fera en sorte que cette relation progresse de sorte qu'à l'achèvement la capacité de soutenir et de développer le secteur rural des Tonga se trouve renforcée et intégrée aux systèmes nationaux.

E. Identification et atténuation des risques

40. La phase II est considérée comme un investissement relativement peu risqué, car elle est conçue comme la transposition à plus grande échelle d'une approche éprouvée visant à appuyer le développement de communautés rurales isolées. Au nombre des principaux risques figurent: i) l'éloignement ainsi que les obstacles en termes de transport et de communication; ii) le manque de fonds pour financer les infrastructures économiques communautaires et des moyens de subsistance durables; iii) la diminution de la population et l'émigration des jeunes et des actifs; iv) des régimes de propriété foncière dissuasifs, aux termes desquels des parcelles de terres sont léguées par héritage au fils aîné, et souvent laissées à l'abandon, sans usage productif; v) l'impact du changement climatique, y compris des événements climatiques extrêmes; vi) la rétention du personnel de MORDI TT; vii) les risques fiduciaires relatifs au respect des procédures de gestion financière et de passation des marchés; et viii) l'incapacité du MAAFP à remplir son rôle consistant à mettre à disposition des agents de vulgarisation pour les fermes-écoles et autres activités de vulgarisation. Les stratégies d'atténuation suivantes ont été préparées pendant la phase de conception: i) la conception réaliste des activités et des objectifs; ii) le ciblage spécifique des activités génératrices de revenus; iii) le renforcement des capacités et la sensibilisation; iv) le renforcement de la gestion du projet et la collaboration avec les organismes publics concernés; et v) l'adoption de dispositions de gestion financière et de passation des marchés qui atténuent le risque fiduciaire.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

41. Le projet correspond parfaitement aux buts et objectifs du Cadre stratégique du FIDA 2016-2025, de la stratégie du FIDA pour les petits États insulaires en développement et d'autres politiques et stratégies pertinentes, notamment en matière de ciblage, d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, d'environnement et de gestion des ressources naturelles ainsi que de changement climatique. En outre, la phase II s'inscrit sur une trajectoire explicite de transposition à plus grande échelle, un domaine d'importance stratégique pour le FIDA.

B. Alignement et harmonisation

42. Le projet répond aux objectifs de plusieurs politiques importantes et contribue à la réalisation des priorités du gouvernement. Les partenariats stratégiques entre MORDI TT et divers partenaires et prestataires de services externes ont été décisifs pour la réussite de la phase I et feront donc partie intégrante de la mise en œuvre de la phase II. Il s'agit par exemple de partenariats avec: i) le Pacific Risk Resilience Programme, pour l'aide à l'introduction du concept de risque climatique et de catastrophe naturelle dans la planification des infrastructures; ii) le secteur privé, pour l'élaboration et la mise à l'essai de méthodes de vulgarisation; et iii) l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), pour renforcer la sensibilisation à l'impact du changement climatique et des catastrophes naturelles sur les pratiques agricoles.
43. L'organisation MORDI TT a elle aussi noué des partenariats stratégiques avec plusieurs administrations et organisations aux Tonga, en particulier avec le MFPN, qui est chargé de la planification, de la coordination et du financement du développement. La phase II encouragera les partenariats avec: i) le MAAFP et les

Ministères de l'éducation et des affaires féminines; du travail, du commerce, des échanges et de l'industrie; et de la formation, des sports, de la jeunesse et de l'emploi; ii) des représentants de partenaires de développement (comme la Banque asiatique de développement, la Banque mondiale, l'Australie et le programme New Zealand Aid; et iii) des représentants du secteur privé (par exemple des producteurs et des exportateurs commerciaux de vanille et de légumes) qui travaillent dans le développement rural aux Tonga. Une caractéristique de la phase II sera le partenariat renforcé et plus formel avec le MAAFP pour la fourniture de services de vulgarisation agricole et de jeunes plants d'arbres, avec l'objectif de mettre au point des modules de vulgarisation et de bonnes pratiques qui seraient adoptés à l'échelle nationale pour être utilisés par le MAAFP et d'autres acteurs au-delà du projet. Il sera essentiel de maintenir un partenariat étroit avec le Ministère de l'intérieur, qui emploie, dans le cadre de la coopération, des agents municipaux et de district. Grâce à ces partenariats stratégiques, en particulier avec les Ministères de l'éducation et des affaires féminines, et de la formation, des sports, de la jeunesse et de l'emploi, la phase II bénéficiera d'un soutien et d'un suivi stratégiques continus à l'appui des objectifs d'inclusion sociale, économique et des femmes.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

44. La conception de la phase II encourage l'innovation en matière d'autonomisation de la population rurale et de création de moyens de subsistance, grâce aux aspects suivants: i) l'impact sur les politiques et la gouvernance locale au travers de la collaboration avec le Ministère de l'intérieur; ii) la conclusion de partenariats stratégiques avec, par exemple des ONG (Live & Learn Environmental Education), le Pacific Risk Resilience Programme et le Tonga Business Enterprise Centre; iii) le partenariat négocié entre le gouvernement, le FIDA et MORDI TT, qui s'est avéré être l'un des plus efficaces dans ce pays; et iv) la réponse aux défis rencontrés dans la composante 2 de la phase I à l'aide d'une palette d'outils innovants à l'intention des petits paysans: a) des fermes-écoles pour la formation et l'apprentissage; b) une analyse des filières courtes visant à déterminer les marchés de remplacement locaux et d'importation; c) un soutien en microfinance, selon un calendrier approprié, de la part du South Pacific Business Development; d) la fourniture d'intrants agricoles; et surtout e) l'insertion, dans la conception des activités relatives aux infrastructures communautaires et à la création de moyens de subsistance, d'interventions et de réponses qui soient à la hauteur de l'impact menaçant du changement climatique et de la recrudescence des catastrophes naturelles.
45. À l'achèvement de la phase II, on prévoit que 122 communautés rurales des Tonga disposeront d'un PDC qui sera au fondement du développement communautaire dans tous les groupes d'îles. En outre, une soixantaine de communautés rurales établiront un PDAC. Ces plans communautaires robustes devraient ainsi former le socle d'une future transposition à plus grande échelle de l'initiative de la phase II en matière de moyens de subsistance économiques. Une trajectoire de transposition à plus grande échelle a été élaborée dans le cadre de la conception du projet.

D. Participation à l'élaboration des politiques

46. La phase I a produit un impact considérable sur les politiques. La phase II continuera de promouvoir un environnement favorable aux communautés rurales en s'attaquant à des questions de procédures et de politiques qui influent sur un développement inclusif, notamment: i) en travaillant avec des partenaires publics pour intégrer le processus de planification du développement dans les processus gouvernementaux officiels; ii) en établissant des partenariats qui appuient les objectifs d'inclusion (finance rurale, pépinières et matériel végétal, par exemple); iii) en testant des approches pilotes adaptées aux contraintes et ressources spécifiques des communautés des Tonga (médias sociaux, services de vulgarisation numériques, et investissement des transferts d'argent, notamment); et iv) en recherchant des

solutions pratiques aux contraintes structurelles, comme la législation foncière défavorable aux femmes et aux enfants puînés.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

47. Un accord de financement entre le Royaume des Tonga et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur/le bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe à l'appendice I.
48. Le Royaume des Tonga est habilité, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
49. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

50. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera au Royaume des Tonga un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à un million quatre-vingt-dix mille droits de tirage spéciaux (1 090 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Royaume des Tonga un don au titre du CSD d'un montant équivalant à un million quatre-vingt-dix mille droits de tirage spéciaux (1 090 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Gilbert F. Houngbo

Negotiated financing agreement: "Tonga Rural Innovation Project – Phase II (TRIP II)"

(Negotiations concluded on 8 June 2017)

Loan Number: _____
Grant Number: _____

Project Title: Tonga Rural Innovation Project – Phase II (TRIP II) ("the Project")

The Kingdom of Tonga (the "Borrower/Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2), and the Special Covenants (Schedule 3).
2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of April 2014, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.
3. The Fund shall provide a Loan and a Grant to the Borrower/Recipient (the "Financing"), which the Borrower/Recipient shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. (a) The amount of the Loan is one million ninety thousand Special Drawing Rights (SDR 1 090 000).
(b) The amount of the Grant is one million ninety thousand Special Drawing Rights (SDR 1 090 000).
2. The Loan is granted on highly concessional terms and shall be free of interest but bear a service charge of three fourths of one per cent (0.75 per cent) per annum and have a maturity period of forty (40) years, including a grace period of ten (10) years.
3. The Loan Service Payment Currency shall be the United States dollar (USD).
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 July.
5. Payments of principal and service charge shall be payable on each 01 February and 01 August

6. There shall be one Designated Account denominated in US dollars opened by the Ministry of Finance and National Planning (MFNP) at a commercial bank, through which the proceeds of the Loan and the Grant will be channelled. A project account in local currency will be opened at a commercial bank by MORDI TT to finance project activities.

7. The Borrower/Recipient shall provide counterpart financing for the Project in an approximate amount of two million seven hundred thousand United States dollars (USD 2 700 000) to cover participating government staff salaries, duties and taxes.

Section C

1. The MFNP will formally represent the Borrower/Recipient.
2. The Lead Project Agency shall be the Mainstreaming of Rural Development Innovation Tonga Trust (MORDI TT).
3. The Project Completion Date shall be the fifth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Loan will be administered and the Project supervised by the Fund.

Section E

1. The following are designated as additional grounds for suspension of this Agreement:
 - (a) MORDI TT is not appointed by the MFNP as the Lead Project Agency (LPA);
 - (b) MORDI TT is wound up;
 - (c) The Project Implementation Manual (PIM), or any provision thereof, has been waived, suspended, terminated, amended or modified without the prior consent of the Fund, and the Fund has determined that such waiver, suspension, termination, amendment or modification has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Project; and
 - (d) Key managerial staff as described in Schedule 1 paragraph 9.1 are appointed transferred or moved from the Project Management Unit (PMU) without the prior concurrence of the Fund.
2. The following are designated as additional conditions precedent to withdrawal:
 - (a) A Memorandum of Understanding (MoU) has been signed between MFNP and MORDI TT in order to appoint MORDI TT as the LPA for the implementation of the project;
 - (b) MFNP has duly opened a Designated Account and MORDI TT has opened a Project Account as specified in Section B, paragraph 6 above;
 - (c) PMU within MORDI TT shall have been established and key Project staff, as defined in Schedule 1, shall have been appointed to the satisfaction of IFAD;
 - (d) MORDI TT has prepared a draft PIM as described in section II of Schedule 1, in form and substance satisfactory to the Fund.

3. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower/Recipient:

Minister
Ministry of Finance and National Planning
Taufa'ahau Road, Tungi Colonade Building,
Nuku'alofa,
Kingdom of Tonga

For the Fund:

The President
International Fund for Agricultural development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

This Agreement, dated _____, has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Borrower/Recipient.

THE KINGDOM OF TONGA

(Authorised Representative)
Minister of Finance and National Planning

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Gilbert F. Hougbo
President

Schedule 1

Project Description and Implementation Arrangements

I. Project Description

1. Project area. The Project will have a national geographic focus with only large urban communities and those with very few households excluded and shall benefit 122 rural communities (the "Project Area").
2. Target population. The project shall focus on poor women, men and youth living in rural communities with an estimated target of 28,650 people.
3. Goal. The goal of the Project is to contribute to improved and resilient livelihoods for Tonga's rural population.
4. Objectives. The development objective of the Project is to enable communities to plan and manage resilient infrastructure and livelihood activities.
5. Components. The Project shall consist of the following Components:

Component 1. Community Development. This component will aim at increasing community capacity to manage resilient infrastructure built to required standards. This will be achieved through the following sub-components:

- (a) Sub-component 1.1. Community Development Plans (CDPs). Activities under this sub-component will support development of CDPs in target communities; and from which target communities select and develop (with Project support) priority economic infrastructure.
- (b) Sub-component 1.2. Development of resilient community infrastructure based on CDPs. Activities under this sub-component will focus on the construction, operation and maintenance of priority small-scale economic infrastructure.

Component 2. Sustainable economic livelihoods. This component will aim at increasing the resilience of economic livelihoods based on climate smart agriculture production systems, and agro-forestry based handicrafts. This will be achieved through the following sub-components:

- (a) Sub-component 2.1. Support to Community Agricultural Development Plans (CADPs). Activities under this sub-component will support the development of CADPs, which reflect activities to address climate change and natural disasters and communities' expressed wishes for support to improve their economic livelihoods.
- (b) Sub-component 2.2. Support to Farmers engaged in sustainable economic livelihoods. Activities under this sub-component will support farmers engaged in sustainable economic livelihoods through improved and climate resilient practices to: (i) improve agro-forestry based food production systems on tax allotments and demonstration farms; (ii) manage more productive homestead gardens; (iii) support agro-forestry production for handicraft raw material production; and (iv) construction of multipurpose weaving halls for women.

Component 3. Project management. This component aims at enhancing project management capacity for implementation and monitoring of project activities. MORDI TT will be appointed by MFNP on a sole source basis, through a MoU to be signed between both parties, to implement the Project. MORDI TT will establish a PMU and recruit staff as needed. The Project Manager will have overall responsibility for implementing the Project and for building and maintaining strategic partnerships, including proactively working to further institutionalize the Project approach and processes into formal Government procedures.

II. Implementation Arrangements

A. Organisation and management

6. Ministry of Finance and National Planning (MFNP)

The MFNP will be responsible for the financing of the Project and more specifically for the receipt and disbursement of funds from IFAD and monitoring budget finance.

7. Lead Project Agency (LPA).

MORDI TT shall be the LPA and shall have overall responsibility for the implementation of the Project. MORDI TT shall report to the MFNP on all matters related to the Project implementation.

8. Project Advisory Committee (PAC)

8.1 Establishment and composition: A PAC shall be established and maintained throughout the entire Project Implementation Period. The membership of the PAC will be defined in the PIM.

8.2 Responsibilities. PAC will advise in areas of governance, policy, networking with other organisations and strategic project overview. Among other activities, the PAC will: (i) review the Annual Work Plan and Budgets (AWPBs) approved by MORDI TT Board Approval prior to transmittal to IFAD for no objection; (ii) oversee six-monthly reviews in cooperation with joint supervision missions; (iii) promote cooperation and coordination between regional and national Government and non-government agencies; (iv) identify evidence based policy issues for dialogue amongst partners; and (v) ensure Project management transparency and accountability.

9. Project Management Unit (PMU)

9.1. Establishment and composition: MORDI TT shall establish a PMU headed by a Project Manager and composed of, but not limited to, the following key staff recruited according to the Borrower/Recipient applicable procedures, to the extent these are acceptable to the Fund: (i) an Administrator; (ii) a Finance and Procurement Manager; (iii) an M&E and Knowledge Management (KM) Coordinator; and (iv) two Component Coordinators. These senior staff will manage smaller teams with the specific skills and experience as required for the Project implementation.

9.2. Responsibilities: The PMU key functions will relate to planning, coordination, facilitation and brokerage of partnerships, and monitoring and evaluation. The PMU will also be responsible for implementing all operational-level fiduciary functions to ensure that the financial and administrative management of project resources is in line with the IFAD Financing Agreement and IFAD policies. This will include: (i)

preparation of the AWPB and procurement plan, (ii) submission of application to withdraw funds from the Loan and Grant Account; (iii) preparation of financial reports; and (iv) coordination of audit processes.

10. Strategic partnerships. MORDI TT will build strategic partnerships with external service providers, and also with a number of agencies and organisations inter alia, with the (i) MFNP and, (ii) MAFFF; (iii) Ministry of Internal Affairs; (iv) Ministry of Meteorology, Energy, Information, Disaster Management, Environment and Climate Change; and (v) Ministry of Revenue and Customs.

11. Project Review and Appraisal Committee (PRAC)

11.1 Establishment and Composition: Membership of the PRAC will be defined in the PIM.

11.2 Responsibilities: PRAC overall purpose shall be to provide an executive management function for the Community Economic Infrastructure Grant Proposals (CEIG) and the Community Economic Livelihood Grant (CELG) and will interface with MORDI TT. PRAC will screen, discuss and report results of the CEIG and CELG proposals as defined in the PIM.

12. MORDI TT specific tasks. MORDI TT will have specific tasks, further defined in the PIM, inter alia: (i) to train, and supervise PMU staff, in the use of participatory learning, action and planning methods, and in Project implementation practices, (ii) to lodge consolidated CDPs and CADPs, (iii) to disburse approved CEIGs and CELGs, (iv) to monitor and evaluate Project performance, including collecting impact data; and (v) to identify evidence-based policy issues for dialogue through the PAC.

B Mid-Term Review

13. The LPA and the Fund shall jointly carry out a review of the Project Implementation at the end of project year three (the "MTR") based on the terms of reference prepared by the LPA and agreed to by the Borrower/Recipient and the Fund.

C. Project Implementation Manual

14. Preparation. The LPA shall prepare a consolidated draft PIM acceptable to the Fund. The PIM shall include among other arrangements: (i) institutional coordination and day-to-day execution of the Project; (ii) Programme budgeting, disbursement, financial management, procurement, monitoring and evaluation, reporting and related procedures; (iii) detailed description of implementation arrangements for each Project component; and (iv) such other administrative, financial, technical and organizational arrangements and procedures as shall be required for the Project.

15. Approval and Adoption. The LPA shall forward the draft PIM to PAC for comments and to the Fund for no objection. The LPA shall adopt the PIM, substantially in the form approved by the Fund, and the LPA shall promptly provide copies thereof to the Fund. The Borrower/Recipient shall carry out the Project in accordance with the PIM and shall not amend, abrogate, waive or permit to be amended, abrogated, or waived, the aforementioned manual, or any provision thereof, without the prior written consent of the Fund.

Schedule 2

Allocation Table

1. Allocation of Proceeds. (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Financing and the allocation of the amounts of the Financing to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Loan Amount Allocated (expressed in SDR)	Grant Amount Allocated (expressed in SDR)	Percentage (net of tax, co-financiers and beneficiary contributions)
I. Works	380 000	380 000	100%
II. Equipment & materials	30 000	30 000	100%
III. Training & Workshops	130 000	130 000	100%
IV. Goods Services & Inputs	80 000	80 000	100%
V. Consultancies	80 000	80 000	100%
VI. Recurrent costs	280 000	280 000	100%
Unallocated	110 000	110 000	
TOTAL	1 090 000	1 090 000	

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

“Equipment & materials” under Category II, shall mean eligible expenditures also for vehicles.

“Works” under Category I, shall mean eligible expenditures incurred related to community infrastructure under Sub-component 1.2.

“Recurrent costs” under Category V, shall mean eligible expenditures for operating costs, salaries and allowances.

2. Start-up Costs. Withdrawals in respect of expenditures for start-up costs (in Categories II, III, IV, V and VI) incurred before the satisfaction of the general conditions precedent to withdrawal, shall not exceed an aggregate amount of USD 120 000.

Schedule 3

Special Covenants

In accordance with Section 12.01(a) (xxiii) of the General Conditions, the Fund may suspend, in whole or in part, the right of the Borrower/Recipient to request withdrawals from the Loan Account and the Grant Account if the Borrower/Recipient has defaulted in the performance of any covenant set forth below, and the Fund has determined that such default has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Project:

1. Gender. The Borrower/Recipient shall ensure that appropriate measures will be taken in order to support women and youth inclusion.

2. Social, Environmental and Climate Assessment Procedures. The Borrower/Recipient shall ensure that appropriate measures for screening community and livelihood investments are built into the Project in compliance with the Environmental Impact Assessment requirements of the Ministry of Meteorology, Energy, Information, Disaster Management, Environment and Climate Change.

Taxes. The Borrower/Recipient shall ensure that Project is granted with a tax exempt status and that the proceeds from IFAD financing are not be used to pay taxes. As mentioned in paragraph 7 above, all taxes and duties related to the Project will be considered counterpart financing.

Logical framework

Results Hierarchy	Key Performance Indicators	Baseline	Mid-term Target	End Target	Means of Verification	Frequency	Responsibility	Assumptions (A), Risks (R)
Goal: Contribute to improved and resilient livelihoods for Tonga's rural population	<ul style="list-style-type: none"> Improvement in household assets ownership index Increased ability of people to manage environmental and climate-related risks Number of persons receiving services promoted or supported by the project (RIMS) 	Tbd	n/a	Tbd	<ul style="list-style-type: none"> RIMS impact surveys 2016 HIES EOP surveys Focused group discussions (FGDs) Case studies 	Beginning and End of Project (EOP)	Project Mgmt. Unit (PMU); Government of Tonga (Government)	<ul style="list-style-type: none"> (A) No major changes in Government of Tonga's Strategic Development Framework (2015 - 2025)
Development Objective: Communities are enabled to plan and manage resilient infrastructure and livelihood activities (including addressing food security and nutrition)	<ul style="list-style-type: none"> Number / % persons/ HHS reporting adoption of environmentally sustainable and climate resilient technologies and practices (RIMS) No/ % of persons/households reporting improved access to land, forests, water or water bodies for production purposes 	Tbd Tbd	n/a Tbd	Tbd Tbd	<ul style="list-style-type: none"> Construction supervision and inspection reports Mid-term and EOP surveys FGDs Case studies FFS Project Reports 	EOP	PMU	<ul style="list-style-type: none"> (A) Communities are willing to participate in innovative forms of planning and support, and to contribute to their development - infrastructure and livelihoods (A) MAFFF is prepared to cooperate with TRIP II at central, district and village levels
Outcome 1 Increased community capacity to manage resilient infrastructure built to required standards	<ul style="list-style-type: none"> % of persons/ hhs reporting improved physical access to markets, processing, and storage facilities (RIMS) 	0	80%	80%	<ul style="list-style-type: none"> Mid-Term and EOP surveys FGDs (gender disaggregated) Case studies Gender studies on community planning. Study on youth inclusion. 	Annual and Mid-term and EOP	PMU	<ul style="list-style-type: none"> (A) MIA and MAFFF officials and technical staff willing to support plan preparation (A) Communities prepared to participate in planning (A) Communities willing to make in-kind and/or cash contributions for development of economic infrastructure (A) Communities willing to maintain economic infrastructure (A) Communities willing to participate in self-monitoring and reporting activities
Outputs: 1.1 Community Development Plans (CDP)	<ul style="list-style-type: none"> Number people trained in community management topics (RIMS) - Town and District Officers (TOs, DOs), Committee Members (CM), and Community Facilitators (CF) 	0 DOs 0 TOs 0 CMs 0 CFs	15 DOs 62 TOs 300 CMs 62 CFs	15 DOs 62 TOs 620 CMs 62 CFs	<ul style="list-style-type: none"> Project/training records Gender study to track women's participation. Survey on youth inclusion. 	Biannual	PMU	
	<ul style="list-style-type: none"> Number of CDPs formulated 	0	40	62	<ul style="list-style-type: none"> Project Records Published CDPs 	Biannual	PMU	
1.2 Resilient community infrastructure based on CDPs	<ul style="list-style-type: none"> Number of market, processing or storage facilities constructed / rehabilitated (RIMS) 	0	30	62	<ul style="list-style-type: none"> Mid-Term and EOP surveys CDPs Detailed grant applications Construction supervision and inspection reports Assessments as required by MoI 	Biannual	PMU	
	<ul style="list-style-type: none"> Number of community infrastructure management committees trained 	0	30	62	<ul style="list-style-type: none"> Mid-Term, EOP Reports Detailed grant applications Construction supervision and inspection reports 	Annual and Mid-term and EOP	PMU	

Results Hierarchy	Key Performance Indicators	Baseline	Mid-term Target	End Target	Means of Verification	Frequency	Responsibility	Assumptions (A), Risks (R)
Outcome 2: Increased resilience of economic livelihoods based on climate smart and nutrition-sensitive agricultural production systems.	▪ Number / % of persons/households reporting adoption of new/improved inputs, technologies or practices (RIMS)	0	500	1,260	▪ Mid-Term and EOP surveys ▪ Projects Records (FFS Coordinator Reports)	Annual and Mid-term and EOP	PMU	<ul style="list-style-type: none"> ▪ (A) MIA and MAFFF officials and technical staff are willing to support CADP preparation ▪ (A) Communities prepared to participate in planning ▪ (A) Communities willing to make in-kind and/or cash contributions for the development of economic livelihoods ▪ (A) Communities willing to maintain their investments in economic livelihoods ▪ (A) Communities willing to participate in self-monitoring and reporting activities ▪ (A) Farmers willing to attend and participate in structured FFS activities ▪ (A) MAFFF significantly increases travel allowances beyond current levels ▪ (R) MAFFF has further reductions in operational funding
Outputs: 2.1 Community Agricultural Development Plans (CADPs) - reflecting climate resilient agricultural systems	▪ Number of people trained in climate change risks and responses for increased resilience in agricultural systems	Officials 0 FFS 0	Officials 800 FFS 600	Officials 800 FFS 1,200	▪ Annual Project Reports ▪ Mid-Term and EOP surveys ▪ Projects Records (Training Records)	Biannual Periodic	PMU	
	▪ Number of revised/updated village maps including data from village surveys, and included in CADPs	Tbd, current no, not known	60	60	▪ Projects Records ▪ Physical count of maps	Biannual	PMU	
2.2 Improved practices for increased climate resilience of agroforestry systems on households' tax allotments	▪ Number of persons/ groups supported to sustainably manage natural resources and climate-related risks (RIMS)	0	600	1,200	▪ Projects/training records ▪ Focused group discussions ▪ Case studies ▪ Participatory end of FFS cycle evaluations disaggregated by gender	Biannual Periodic Periodic Periodic	PMU	
	Number of hectares of land brought under climate-resilient management (RIMS)	Model Farms: 0ha Cluster Farms: 0 ha	50 ha 900 ha	100 ha 1900 ha	▪ Project records (village maps) ▪ Mid-Term and EOP surveys	Biannual	PMU	
2.3 Improved practices for increased climate resilience of homestead gardens	▪ Number of persons trained in production practices and/or technologies (RIMS)	0	400	900	▪ Projects/training records	Biannual	PMU	
	▪ Agricultural production facilities with increased water availability (rainwater tanks for 60 FFS model gardens)	0	30	60	▪ Project records (village maps, procurement records) ▪ Mid-Term and EOP surveys	Biannual	PMU	
	▪ Number of persons/households provided with targeted support to improve their nutrition	0	0	0				
2.4 Improved agro-forestry-based production and processing centres (weaving sheds) for handicrafts	▪ Number of processing facilities constructed or rehabilitated for cyclone proof weaving sheds	0	20	60	▪ Project records (village maps, procurement records) ▪ Mid-Term and EOP surveys	Biannual	PMU	
	▪ Number of women benefiting from cyclone-proof weaving sheds	0	400	900	▪ Mid-Term and EOP surveys ▪ FGDs	Biannual	PMU	